

Février 2022

LENS MAG

Votre magazine d'information



Partage, solidarité, notre histoire

P.12-13
MÉMOIRE :
LES 170 ANS DE LA SOCIÉTÉ
DES MINES DE LENS

P.5 L'HOMMAGE À
JEAN-CLAUDE BOIS

P.17 Cité 12-14
Proximité et
partage avec
les habitants

P.26 VOS CONSEILLERS
MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS LENS
NORD-OUEST

Dans le rétro

RÉTROSPECTIVE P.4

Hommage

RUE JEAN-CLAUDE BOIS P.5



Citoyenneté

RECENSEMENT DE LA POPULATION P.6
INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Jeunesse

LES ATELIERS NUMÉRIQUES P.8
LA MAISON DES JEUNES BUISSON :
LE PROGRAMME P.9

Éducation

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022/2023 P.10

Commerce

TEMPORIS P.11
UN MARCHÉ INTERCOMMUNAL

Mémoire

P.12 LES 170 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS



Découverte

P.15 REBIENVENUE CHEZ VOUS

Quartier

P.17 ZOOM SUR LE CENTRE A.FLAMMENT, CITÉ 12-14
P.18 EN DIRECT CHEZ L'HABITANT, CITÉ DES PROVINCES

Cadre de vie

P.19 RENOUEAU DU BASSIN MINIER
P.20 CALENDRIER DES TRAVAUX
P.21 UNE ENTRÉE DE VILLE EMBELLIE

Culture

P.22 LE PROGRAMME DU LOUVRE-LENS
P.23 LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Toujours proche de vous

P.26 VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS
DE LENS NORD-OUEST



Les articles du Lens mag sont datés au plus tard au 28 janvier 2022. Certaines informations relatives aux services de la ville pourraient changer en fonction des prochaines annonces gouvernementales.



Lens mag
février 2022

Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : Imprimerie Delezenne-Dourges
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



Papier PEFC / FSC
provenant de forêts gérées durablement.

Édito



Partage, solidarité, combats...
Nous sommes tous les enfants de notre histoire.

Une histoire de sacrifices

La page de couverture de votre Lens mag est volontairement expressive et symbolique.

Cette simple photo suffit à exprimer toute la dureté du travail à la mine et tous les sacrifices réalisés, par nos parents et les parents de nos parents, pour simplement changer le cours de notre vie.

Cette simple photo nous rappelle que nous sommes les enfants de notre propre histoire. Celle que vous pourrez découvrir ou redécouvrir à la Maison syndicale le 12 février prochain à l'occasion de l'expo consacrée aux 170 ans de la naissance des mines de Lens.

Un grand merci à ces dizaines de bénévoles qui nous font revivre avec passion notre épopée collective.

Une histoire de partage et de solidarité

Cette simple photo reflète aussi et surtout l'émergence de nos valeurs empreintes d'humilité, de partage et de solidarité.

Et même si certains venant de Paris, de Marseille ou d'ailleurs dénigrent cette histoire en nous donnant des leçons de tout et de n'importe quoi, nous restons fiers de cet héritage, nous les enfants de la mine.

C'est donc en toute logique qu'une rue de la cité 4 a pris le nom de Jean-Claude Bois qui a défendu toute sa vie nos valeurs.

Une histoire de combats pour la justice

Nous sommes les héritiers d'une histoire de sacrifices.

Nous sommes les héritiers de vraies valeurs.

Mais nous sommes aussi les héritiers d'un patrimoine de cités minières complètement délabrées, abandonnées par l'État pour lesquelles il nous faut une réhabilitation d'urgence coûtant plusieurs dizaines de millions d'euros.

Nous sommes les héritiers d'un combat que nous perpétons chaque jour pour obtenir les financements promis par l'État afin que notre population vive dignement dans nos cités minières.

Ce combat, nous le menons au nom de notre histoire et pour ceux qui se sont sacrifiés au fond des puits de mine.

Ce combat, nous le menons tous les jours en votre nom !

Avec vous, toujours

Votre Maire,
Sylvain ROBERT

DANS LE RÉTRO

Un atelier pour parler de tout

« ça papote à la cité du 12-14 », c'est un atelier qui a lieu tous les lundis à la salle Houdart. Pendant une bonne heure, les adhérents du centre socioculturel A.Flament se réunissent pour échanger sur des sujets autour de la vie du quartier. Lundi 17 janvier, les animations pendant les vacances d'hiver (olympiades intercentres) et de Pâques (chasse à l'œuf) ont été abordées ainsi que l'accompagnement à la scolarité des enfants au sein du centre.



Atelier récup tri

Trois fois par mois, l'association Recup Tri organise un atelier à la Maison des projets. Le but ? « Donner des bons gestes dans la gestion de ses déchets », explique Véronique de l'association qui peut se déplacer chez le particulier pour chercher gratuitement « du matériel encombrant mais encore employable ». Hormis la gestion des déchets, ces ateliers ont pour but de donner quelques astuces aux participants (relooking de meubles, couture, détournement d'objets...).



1^{ère} Compagnie de tir-à-l'arc

Chaque année, la 1^{ère} Compagnie de tir-à-l'arc de Lens organise le tir du roi, une compétition qui ouvre l'année. Celle-ci a eu lieu samedi 22 janvier au gymnase Pasteur en présence de Sylvain Robert, Jean-François Cecak et Farid Boukercha.

Bourse multicollecion



Pièces de monnaie, timbres, capsules, fèves, cartes postales : de nombreuses personnes se sont rendues à la maison syndicale pour compléter leurs collections lors d'une bourse le 15 janvier organisée par l'association Lens philatélique.

4

HOMMAGE :

La rue du Moulin devient la rue Jean-Claude BOIS

Sylvain Robert, Maire de Lens, les élus lensois, les conseillers départementaux et le Sous-préfet de Lens rendaient hommage le samedi 15 janvier à Jean-Claude BOIS en renommant à son nom l'actuelle rue du moulin, à la cité 4.

C'est en présence de son épouse Maryline BOIS que la plaque de rue a été symboliquement dévoilée.

« Jean-Claude a marqué son empreinte dans notre ville et notre action au quotidien. L'ensemble des mandats ont fait de lui un élément incontournable de la vie politique lensoise et de l'engagement militant. Au travers de ses mandats d'adjoint au sport, de premier adjoint au maire, de conseiller départemental et de député du Pas-de-Calais, il a permis aux valeurs progressistes que nous défendons toutes et tous d'être reconnues ».



Un juste hommage de la Municipalité lensoise qui un an après son décès, lui dédie la rue dont il était natif : la rue Jean-Claude BOIS.

Vos réactions

« Merci pour lui, c'était un grand homme. Il mérite cet hommage », Yvette Delesalle Wonterghem.
« Tout mon respect pour un homme bon et simple et d'une gentillesse à couper le souffle. Un homme qui avait des belles valeurs », Valérie V.
« Un grand monsieur, toujours un bonjour pour tout le monde même après son retrait de la vie publique. Il le mérite tellement », Myriam Naillon.
« Il était mon prof également à Michelet. Bel hommage pour Monsieur Jean-Claude Bois », Denise Gorny.
« Merci à Jean-Claude BOIS pour son chaleureux soutien au décès de ma mère et pour son aide qui m'a permis de garder mon logement. Quelle reconnaissance pour son humanité si réconfortante en cette période de deuil » Charlotte Bertinchamps.
« Un homme exceptionnel !!! », André Michel.



Jean-Claude BOIS



Le saviez-vous ?

La rue Jean-Claude Bois est concernée par la première phase du programme ERBM (engagement pour le renouveau du bassin minier) : 68 logements sont en cours de rénovation et accueilleront de nouveau leurs locataires ce premier semestre. Au total, 450 logements seront rénovés cité 4 d'ici 2023.



Logement témoin situé au 11 rue Jean-Claude BOIS.

5

Recensement de la population jusqu'au 26 février 2022

La campagne de recensement de la population est en cours. Initiée le 20 janvier dernier, elle se poursuivra jusqu'au 26 février 2022. A cet effet, huit agents et un médiateur sont chargés de cette nouvelle campagne (annulée l'année dernière en raison de la crise sanitaire) et se présenteront à votre domicile si vous faites partie des 1400 logements concernés.



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

 le-recensement-et-moi.fr
ou auprès de votre mairie

Inscriptions électorales 2022 : une année chargée

Deux élections sont prévues en cette année 2022. D'abord, ce sont les **présidentielles** qui vont mobiliser les électeurs les 10 et 24 avril. Puis les 12 et 19 juin, un retour sur le chemin des urnes est de nouveau prévu pour les **élections législatives**.

La municipalité va organiser ces élections dans le respect des conditions sanitaires et de sécurité. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales : pour les élections présidentielles, vous

avez jusqu'au 2 mars (pour l'inscription sur Internet) et au 4 mars (pour l'inscription en mairie). Concernant les législatives, la date limite sera le 2 mai (pour l'inscription sur Internet) et le 4 mai (pour l'inscription en mairie). Pour les inscriptions sur les listes électorales sur Internet rendez-vous sur : www.service-public.fr



10 et 24 avril | Élections présidentielles

12 et 19 juin | Élections législatives



Le saviez-vous ?

Vous avez changé d'adresse et vous habitez toujours Lens ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales, il suffit pour cela d'un justificatif de domicile ainsi qu'un justificatif d'identité, cette démarche peut être faite :

- à la mairie de votre domicile
- par courrier (en joignant le cerfa n°12669*02 complété et signé, celui-ci peut vous être fourni en mairie)
- en ligne sur : service-public.fr rubrique citoyenneté / élections / en cas de déménagement)

ATTENTION : Votre nouvelle carte d'identité n'entraîne pas un changement automatique de votre adresse sur les listes électorales. La démarche doit absolument être faite par vos soins.

Cette démarche peut être faite toute l'année cependant pour voter lors d'un scrutin, la démarche doit être faite au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin

Carte nationale d'identité, passeport : en prévision des vacances, anticipez votre demande.

Parce que la ville de Lens, comme la plupart des communes, enregistre des délais d'attente qui se rallongent, il est préférable d'anticiper votre demande de carte d'identité ou de passeport. Actuellement, il faut trois mois d'attente. Avec la perspective des prochaines vacances d'été.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de cliquer dans la rubrique « mes démarches en ligne » sur le site Internet de la ville (www.villedelens.fr) ou tout simplement de téléphoner en mairie au : 03 21 69 86 86



JEUNESSE

Restez connectés, avec les ateliers numériques mis en place par la Ville de Lens !

C'est nouveau !

Des activités numériques sont dès à présent mises en place pour un jeune public (à partir de 10 ans). Il s'agit de la « *manette c'est toi* », un atelier qui consiste à créer des jeux vidéo (Astéroïde, Mario, Space Invaders...), à piloter des robots ou encore à s'initier à l'électronique avec la construction d'une manette géante.

Cette animation gratuite a lieu chaque mercredi de 15h30 à 16h30 à maison des jeunes Buisson, rue Léon Blum. D'autres activités viendront compléter l'offre numérique à destination des jeunes. Nous y reviendrons prochainement.



Le centre socioculturel Dumas et la cyber base Maës proposent également des ateliers numériques, le calendrier :

Ateliers « Numérique au quotidien » au Centre socioculturel A.DUMAS

- tous les lundis 14h-17h : club numérique avec thématiques variées selon le choix des participants.
- du mardi au jeudi : ateliers pass numérique
- vendredi 28 janvier 9h30-11h : Acheter en ligne
- vendredi 25 février 9h30-11h : Utiliser son smartphone
- vendredi 11 mars 9h30-11h30 : Organiser ses fichiers personnels : documents, photos, favoris...
- vendredi 25 mars 9h30-11h30 : Gérer ses photos grâce au Cloud

Les inscriptions sont obligatoires
au 03 21 69 86 04 ou par mail à :
labonumerique@mairie-lens.fr

Ateliers « Numérique et emploi »
à la cyber base Maës

- le jeudi 17 février de 9h30 à 12h : Valoriser son profil de demandeur d'emploi

Maison des jeunes Buisson

Vos ateliers de février à la maison des jeunes Buisson Sur inscription (15 places par atelier)

Judi 10 février
14h00 - 16h00 / Tout public
Atelier Do it'yourself :
« Fabrication de fondants
parfumés »

Mercredi 16 février
14h00 - 16h00 / Tout public
Atelier Cuisine parents-enfants.
Confection d'un goûter partagé

Judi 17 février
10h00 - 12h00 / Tout public
Atelier Arts plastiques
customisation Peinture sur toile
lieu : Culture commune - Fabrique
théâtrale, rue de Bourgogne à Loos-
en-Gohelle.

Vendredi 18 février
14h00 - 16h00 / Tout public
Atelier santé - Découvrir les 5
façons d'utiliser l'argile

Mercredi 23 février :
14h00 / 16h00 / Tout public
Atelier Do it'yourself «
fabrication d'un tote bag »

Mercredi 23 février
15h30 - 16h30 / Jeunes
Atelier la manette c'est toi
« Viens créer ton jeu vidéo
avec nous ! »

Samedi 26 février
10h00 / 12h00 / Tout public
Atelier autour du jardin
« Plantation d'arbres fruitiers »

Renseignements
au 03.21.18.66.00

MAISON DES JEUNES BUISSON,
rue Léon Blum à Lens.
(Entre le collège Jaurès
et le lycée Robespierre)

LA VILLE DE LENS RECRUTE :

Des directeurs
d'accueil de loisirs sans
hébergement (ALSH)
diplômés, stagiaires ou
équivalent
(DEJEPS, BPJEPS, PE, ...)
ÉTÉ 2022 Juillet et/ou Août.

Retrouvez toutes
les offres sur :
www.villedelens.fr



Le programme :



Informations et prise de
rendez-vous au 03.21.08.03.40
Dossier d'inscription
disponible à l'accueil de
l'Hôtel de Ville ou sur :
www.villedelens.fr



ACCUEIL de loisirs

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

VACANCES D'AVRIL

DU LUNDI 11 AU VENDREDI 22 AVRIL
FIN DES INSCRIPTIONS UNE SEMAINE
AVANT LE DÉBUT DU CENTRE

Centres pour les maternelles et les primaires (3-11 ans) :

Jules Verne, Lapierre,
Jean Macé, Roland
et Basly.

Centres pour les pré adolescents et les adolescents

(11-13 ans et 14-17 ans) :
Basly et Léo Lagrange

Inscriptions scolaires, année scolaire 2022/2023

Votre enfant rentre en maternelle ou au CP ?
Vous êtes nouvel arrivant et vous avez des enfants d'âge scolaire ?
Vous devez les inscrire pour la prochaine rentrée d'ici le 31 mai 2022.

QUEL ENFANT EST CONCERNÉ ?

- ENTRÉE EN MATERNELLE POUR :
 - Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019
 - Les enfants âgés de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, seront scolarisés dans la limite des places disponibles.
- ENTRÉE EN CP (sauf groupes scolaires : Macé, Cauche, Lapierre et Verne)
- ENFANTS ARRIVANT SUR LA COMMUNE

INSCRIPTION

DU 1^{er} FÉVRIER AU 31 MAI 2022



Rendez-vous sur :
www.villedelens.fr

↳ Mes démarches en ligne ↳ Éducation

Vous n'avez pas de démarche à effectuer pour le passage en élémentaire si votre enfant est déjà scolarisé dans les groupes scolaires suivants : LAPIERRE, MACE, VERNE, CAUCHE
Il sera automatiquement inscrit dans son école actuelle pour la prochaine rentrée (sauf pour les dérogations).

Demande de dérogation

Vous pouvez déposer votre dossier de demande de dérogation à l'accueil de la Mairie de Lens ou effectuer votre démarche en ligne.



Renseignements :
03.21.69.86.86

Temporis

L'agence d'emploi et de recrutement Temporis s'installe à Lens

Après Arras et Boulogne-sur-Mer, Lens est la troisième ville du département à accueillir une agence Temporis qui en compte 170 dans le pays. Rencontre avec Stéphane Thoinet, gérant franchisé. Il a travaillé 30 ans dans la grande

distribution dont 18 à l'étranger (Taïwan, Corée du Sud, Turquie). Après toutes ces années, Stéphane Thoinet voulait réorienter sa carrière en intégrant Temporis : « J'aspirais à trois choses, le contact humain, être mon propre chef et retrouver une sédentarité. Et le concept de Temporis me correspondait. »

« pied d'égalité. Les intérimaires font partie de nos équipes. Techniquement, ce sont des collaborateurs », note Stéphane Thoinet qui accompagne systématiquement les personnes qui ont décroché un contrat le premier jour de leur mission. Des contrats temporaires qui peuvent se transformer en CDI : « Nous sommes ouverts depuis le 18 novembre, donc nous n'avons pas encore assez de recul. Néanmoins, à l'agence d'Arras, 30 intérimaires ont décroché un CDI l'an passé, » souligne Stéphane qui est assisté par Stéphanie et Clara au sein de l'agence. Depuis le mois de novembre, près de 400 personnes ont poussé les portes de celle-ci. Les deux secteurs qui recrutent le plus en ce moment sont le BTP et l'industrie.

Vous pouvez vous rendre à l'agence sans prise de rendez-vous

Alors qu'en règle générale, les agences d'intérim exigent des prises de rendez-vous, Temporis se veut plus ouverte : « Ici, pas besoin de rendez-vous. Et nous mettons nos deux publics (intérimaires et entreprises) sur le même

Pourquoi Lens ?

« C'était d'abord une question de sédentarisation puisque j'habite à Béthune et que je faisais auparavant 80 000 km par an pour mes déplacements professionnels. Ensuite, la zone d'emploi de Lens est plus active sur le BTP et le commerce, des secteurs où je suis à l'aise. Cela colle plus à mes capacités à convaincre. Je découvre Lens depuis six mois et j'établis peu à peu mon réseau. »



Temporis, 32 boulevard Basly.
Ouvert du lundi au vendredi sans rendez-vous de 8h à 12h et de 14h à 19h.

Marché intercommunal

Votre avis nous intéresse !

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, ses communes et l'IUT de Lens souhaitent organiser un marché intercommunal de qualité.

L'objectif est de pouvoir proposer un marché hebdomadaire mobile qui se déplacerait de commune en commune sur la période estivale avec la volonté de mettre en avant les producteurs et artisans de notre région ainsi que les acteurs de l'alimentation durable et de l'économie sociale et solidaire.

Votre avis sur ce sujet nous intéresse, c'est pourquoi nous vous invitons à compléter le questionnaire sur : agglolenslievin.fr

ACCÈS AU QUESTIONNAIRE



Les 170 ans de la société des mines de Lens dignement fêtés

Du 12 au 18 février, à la Maison syndicale, se tiendra une exposition relative aux 170 ans des mines de Lens qui fut la plus grande compagnie du Bassin minier Nord-pas-de-Calais

Pour être à la hauteur d'un tel anniversaire, il fallait s'unir et mettre en commun les trésors de chacun. C'est ainsi que Lens Philatélique, le comité des sages (section histoire de Lens) et l'association Fosse 13 bis Félix-Bollaert apportent respectivement les timbres, les récits historiques et les objets de collection en lien avec la Société des Mines de Lens.

Celle-ci a marqué à jamais l'histoire, l'économie et le paysage minier en devenant la plus importante du Bassin au début du XXe siècle. Du 11 février 1852, jour de sa création jusqu'en 1944 lorsque fut actée la nationalisation des Houillères, synonyme de sa disparition, la Société des Mines de Lens a compté au total 36 puits, répartis sur 27 fosses, des usines de transformations (centrale électrique, cokerie, produits dérivés du charbon...).

L'exposition présentera la vie quotidienne des mineurs via des cartes postales mises à disposition par Lens Philatélique, présidée par Jean-Claude Catenne. Elle permettra également d'apprendre des anecdotes. Comme celle du lieutenant Lautour : le 10 mars 1906 a lieu la catastrophe de Courrières, la plus importante en France, et la seconde au niveau mondial, avec 1099 victimes. Denis Bucher, de la commission histoire de Lens, commente : « Les jours suivants, une manifestation a lieu à Lens. Le lieutenant Lautour reçoit un pavé jeté par des manifestants en colère de la passerelle au-dessus du pont Césarine (NDLR : à l'époque les rails étaient sous le pont, le dessus étant réservé aux piétons), il meurt des suites de cet accident. ».

Enfin, cette exposition éveillera la curiosité de tous avec la présence d'objets prêtés cette fois-ci par l'association Fosse 13 bis Félix-Bollaert : « On amènera tous les objets (lampes, casques de mineurs etc.) en lien avec la Société de Mines de Lens. Certains sont uniques comme la girouette de la fosse Sainte-Elisabeth qui est encore en très bon état, » souligne Arnaud Desmaretz.

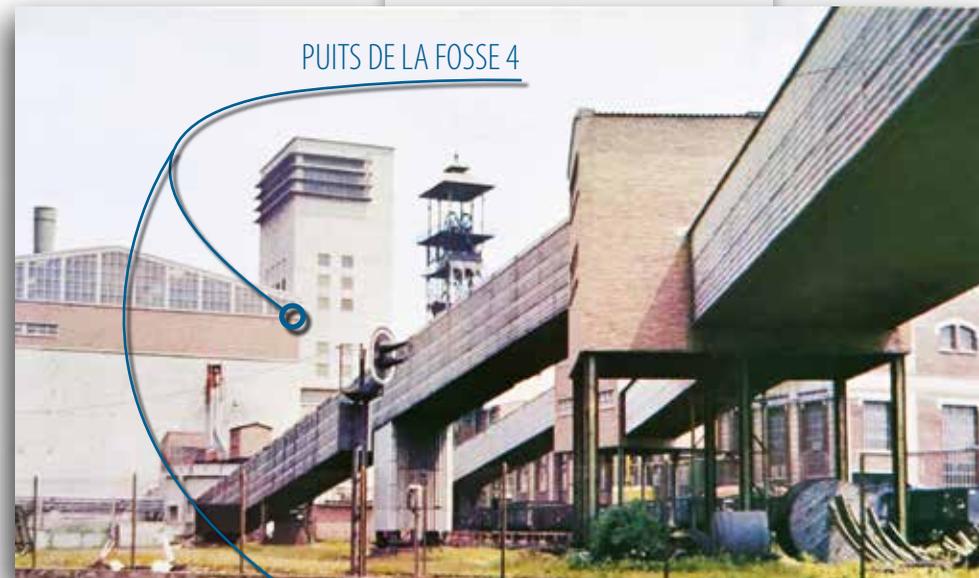
La Société des Mines de Lens ravive bien des souvenirs. Elle a permis d'aménager la ville selon les activités minières; on pense notamment à la création des ponts reliant les cavaliers. Quelques années plus tard, dans le cadre de l'arrivée du Louvre-Lens (sur l'ancien carreau de la fosse 9), des passerelles enjambant les rues Paul-Bert et Bernanos pour accéder sur le site du musée sont construites. Comme un hommage à toute une histoire qui a marqué d'une trace indélébile le territoire de Lens. **Pour ne pas oublier !**

Exposition : les 170 ans de la société des mines de Lens, du 12 au 18 février à la Maison syndicale de Lens de 14h à 18h, tous les jours. Entrée gratuite.

« Je tiens à saluer tous ces bénévoles, toutes ces associations qui travaillent sur la transmission de notre patrimoine minier. Je remercie également le Racing Club de Lens, ses groupes de supporters qui se positionnent en tant que véritables soutiens aux associations qui oeuvrent, pour la sauvegarde des bâtiments miniers, pour l'histoire de notre territoire (ou : pour ce devoir de mémoire) notamment les fêtes de la Sainte Barbe fêtées depuis quelques années au Stade Félix. BOLLAERT-DELELIS. Un grand merci à tous ! Avec tout mon soutien,



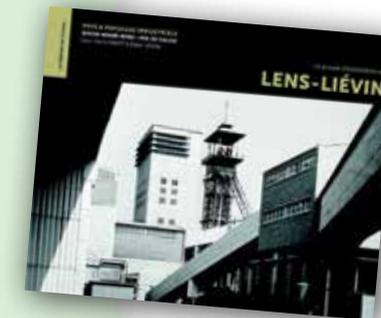
Arnaud Desmaretz,
Vice-président de l'association
Fosse 13 Bis Félix Bollaert



PUITS DE LA FOSSE 4

CLAP DE FIN

Après la nationalisation des houillères, la dernière gaillette du groupe Lens-Liévin a été extraite de la fosse 19 le 31 janvier 1986. Quelques années plus tard, le dernier puits à être abattu est celui de la fosse 4 en 1989.



UN TIMBRE COLLECTOR POUR MARQUER L'ÉVÉNEMENT
AVIS AUX COLLECTIONNEURS.
En marge de cette exposition, un timbre collector sur les 170 ans de la société des mines de Lens sera mis en vente par Lens Philatélique

A paraître au mois de septembre
Pays et paysages industriels du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais
Le groupe d'exploitation de Lens-Liévin
Aux Éditions de l'Escaut : www.editions-escaut.com
De Jean-Marie Minot et Didier Vivien, avec la participation d'Yves Le Maner
Avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, l'Université Populaire Mineurs du Monde-Gauhéria et La fosse 13 Bis Félix Bollaert

PUITS DE LA FOSSE 1

Le saviez-vous ?

C'est à la fosse 1 Sainte-Elisabeth (du côté du secteur de Bollaert-Delelis) que le premier sondage a été réalisé au mois de mai 1852. Il a fallu encore patienter quelques mois avant que ce puits ne soit mis en service (septembre 1853). Le début d'une époque...

LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

« Histoire de Lensois : Jean Wattiau »

Fils d'un cimentier belge établi à Etaples, c'est dans cette commune que naît Jean Wattiau le 22 octobre 1912. Très tôt attiré par la course à pied, on le retrouve à Lens après la Première Guerre. A 20 ans, alors licencié à l'AS Cheminots de Lens, il remporte à Lille le titre de champion du Nord de cross-country. Les victoires vont s'accumuler pour ce jeune champion plutôt frêle et timide. Il est plusieurs fois sacré champion du Nord tant sur

qu'en cross-country dans la première moitié des années 1930. En 1932, il effectue son service militaire au 12ème régiment de chasseurs à cheval à Sedan. Le soldat Wattiau en profite pour remporter de nombreuses courses dans le nord-est de la France dont celui de champion des Ardennes du 10 000 mètres en 1934. Libéré quelques mois plus tard, il dispute et remporte le cross de Lens dès le 1er décembre.

En 1935, les Championnats de France ont eu lieu les 6 et 7 juillet au Stade olympique Yves-du-Manoir de Colombes.

Wattiau s'aligne sur le 10 000 mètres. A mi-course, cinq coureurs sont détachés du reste du groupe. Au septième kilomètre, Wattiau se hisse en tête et accélère le rythme. 1000 mètres plus loin, ils ne sont plus que deux. Le rythme imposé par le Lensois est si soutenu que son adversaire, un dénommé Rérolle abandonne.

Wattiau remporte la course en 32 minutes et 26 secondes devant le Marseillais Marius Jatteaux (à plus de 10 secondes) et le Parisien Eugène Lamarque. Il est sacré champion de France.

A la suite de cette victoire, il est sélectionné dans l'équipe nationale pour les championnats d'Europe de Londres où, aligné sur le 3 miles qui n'est pas sa spécialité, il termine

quatrième.

La victoire de 1935 sera son seul titre de champion de France. En 1937, il est deuxième du 10 000 mètres derrière le Rochelais André Sicard.

Wattiau se spécialise ensuite dans le cross-country. Dans cette spécialité, il remporte de nombreuses épreuves et fait partie des tous meilleurs crossmen français.

Il est sélectionné à de nombreuses reprises dans l'équipe de France pour laquelle il termine cinquième en 1938 à Belfast. Il sera aussi dans celle qui sera championne d'Europe par équipes le 1er avril 1939 à Cardiff mais son abandon le privera du titre.

Le 3 septembre 1938, Wattiau se marie, il quitte le club des Cheminots de Lens pour Lambersart. Sous ses nouvelles couleurs, il est troisième des championnats de France de cross en 1938 et deuxième de la zone occupée en 1940.

Ce sera sa dernière course. Dès le début de la Seconde Guerre, le coureur est mobilisé puis fait prisonnier et déporté en Allemagne.

En 1945, il est libéré et revient à Béthune où il ne retrouve pas sa maison, détruite par les bombardements. La dépression le gagne et à la fin du mois d'octobre, l'ancien champion Lensois se suicide en s'asphyxiant au gaz.

Le 2 novembre 1968, la ville de Lens invite les habitants à assister à l'inauguration d'un nouveau complexe sportif dans la cité du 11. Ce stade portera le nom de Jean Wattiau, le seul Lensois sacré un jour champion de France d'athlétisme.

« Découvrez votre ville », c'est une rubrique que vous pouvez lire plusieurs fois dans l'année dans votre Lens Mag. Un lieu, un événement, une visite, une activité, une idée de sortie ou encore un service comme la location d'une trottinette, cette rubrique vous livre les bons plans. Ce mois-ci, on vous propose l'opération « Rebienvenue chez vous » qui permet à des anciens Lensois qui sont de passage sur le secteur (chez des amis ou en famille) de profiter d'un carnet afin de profiter de petites attentions dans des structures partenaires du territoire (restaurants, structures culturelles). Ce carnet « de petites attentions » est à retirer à l'office du tourisme.

« Rebienvenue chez vous » ou l'occasion de redécouvrir son territoire d'origine les cinq bonnes raisons

1 L'accueil à la Lensoise. Ce n'est plus à démontrer tant les gens du nord ont le soleil dans le coeur... Cette (bonne) réputation se traduit de nouveau dans cette mise en place d'un carnet gratuit qui permet des réductions chez les partenaires participant à l'opération (par exemple, le café offert chez un restaurateur, une exposition gratuite dans un musée, un tarif réduit pour une visite etc.)

2 Souvenirs...souvenirs... Quand on a quitté sa ville natale pour y revenir des années plus tard... Forcément, le décor a changé ! Revenir à Bollaert-Delelis qui a connu une nouvelle rénovation en 2016. Mettre les pieds dans le Louvre-Lens sur un ancien carreau de fosse. Manger une frite à la Loco chez le fils de l'ancien patron de Lens Frites. Que de souvenirs en perspective...

3 Endossez les habits d'ambassadeur du territoire ! Si d'anciens Lensois viennent passer quelques jours chez vous et que vous décidez de leur offrir un carnet, vous les invitez à redécouvrir un territoire qu'ils ont jadis connu et qui a vécu à bien des égards des transformations.

4 Plusieurs partenaires lensois au rendez-vous . L'office du tourisme à l'origine de cette initiative dénombre neuf partenaires à LENS (L'office du tourisme, le Louvre-Lens, le stade Bollaert-Delelis, la Loco, le Pain de la bouche, la brasserie Saint Théodore, le Rétro, la Maison du chausson et la Maison d'Ingénieur).

5 Une offre sur plusieurs temporalités. L'offre « Rebienvenue chez vous » a été lancée à la fin de l'année dernière pour les vacances de Noël. Elle est encore valable jusqu'à la fin des vacances d'hiver (au niveau national soit jusqu'au 6 mars). Le but étant de capter des anciens Lensois de passage sur le secteur, les périodes des congés sont en effet visées. Cette offre reviendra pour les vacances d'été pour une nouvelle campagne.



Majorité municipale Lens toujours

Lors du dernier conseil municipal, la présentation des orientations budgétaires pour 2022 a permis de mettre en lumière la gestion saine et la bonne santé financière de notre ville.

Au vu de ce constat, et sans augmentation des impôts depuis 10 ans, les élus de la majorité municipale aux côtés de Sylvain Robert, poursuivront avec détermination, ambition et proximité leur action au service des Lensoises et Lensois.

L'opposition extrémiste égale à elle-même :

Comme à son habitude l'opposition extrémiste, seule opposition présente d'ailleurs, s'est illustrée par son incompétence. Mais qu'attendre d'autre de M. Clavet qui affirmait que 10 millions d'euros suffiraient pour rénover toutes les cités minières ? Par son intolérance viscérale, sa démagogie stérile, ses provocations, ses « effets de manche », cela devient de plus en plus affligeant.

De leur côté, les élus de la majorité municipale arpentent inlassablement les rues de nos cités à la rencontre des habitants pour leur venir en aide et les accompagner dans leurs difficultés. C'est le cœur de leur mission. Ils agissent au quotidien pendant que M. Clavet et d'autres s'agitent et paradent. Ce n'est pas sérieux et quel mépris pour notre population.

La souffrance, les difficultés, la précarité ne doivent pas être un fonds de commerce pour des ambitions personnelles et des élus avides de pouvoir qui ne connaissent rien de notre territoire.

Ce comportement indigne est une insulte à notre passé laborieux, à notre histoire, à nos valeurs. Ne soyons pas dupes et continuons à porter haut et fort nos ambitions pour notre ville que l'on aime.

Lens bleu marine

Une fois de plus le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2022 révèle le manque de vision à long terme et d'ambition de Sylvain Robert. Il est quand même étonnant que ces élus socialistes et communistes qui en ont tant pour eux-mêmes en aient si peu pour notre ville. En effet, la pression fiscale ne diminuera pas, le montant des investissements pour améliorer le quotidien des Lensois stagnera et les charges de personnel augmenteront. Cette pente glissante que prend notre ville risque de perturber durablement les équilibres financiers. Mais au-delà de ça, ce sont les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous qui en paieront le prix. Car oui le maire de Lens semble plus prompt à engager des procédures judiciaires hors de prix qu'il perd contre l'opposition, à augmenter son indemnité de Maire ou encore à faire rembourser les frais de ses élus et lui en voyage à Paris qu'à se soucier et à agir pour notre quotidien.

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Expression politique non transmise.

Lens verts l'avenir

Je me bats depuis des années contre la construction de logements indécents et les passoires énergétiques. Derrière les inaugurations et l'auto-satisfaction du maire et de sa majorité, se cache une réelle détresse des locataires du 12/14 et de tant d'autres lensois-e-s. Il est temps d'agir face à ces cas d'insalubrité et de malfaçon !
Naceira VINCENT · Europe Ecologie Les Verts

QUARTIER

CENTRES SOCIOCULTURELS

– Zoom sur le centre Annie Flament - Cité 12-14
Proximité et partage avec les habitants !

Le centre socioculturel Annie FLAMENT, situé au cœur de la cité du 12-14 est une structure de proximité, d'échanges et de partage des savoirs, ouverte à tous. Elle vous propose des ateliers coconstruits avec les habitants sur différentes thématiques : parentalité, sport, santé bien-être, écologie, numérique, actions hors les murs, ...



LES ACTIONS DITES « HORS LES MURS »

assurent un contact direct avec les habitants du quartier et permettent de mieux identifier les besoins et les envies d'agir, d'informer sur l'actualité du centre, les permanences, les grands rendez-vous, ...

Témoignage :

« J'ai rencontré la médiatrice socioculturelle du centre avec qui j'ai pu discuter facilement et me confier, aujourd'hui je viens régulièrement la voir et participer aux ateliers, ce qui me permet de rompre mon isolement quotidien et de me changer les idées », Daniel Cordier.

LES TEMPS FORTS ET FESTIFS :

Le centre Annie Flament, c'est également l'organisation d'animations en harmonie avec les grands événements de la ville de Lens et des temps festifs incontournables. Ces actions sont réfléchies et mises en place grâce à un collectif d'habitants de la cité 12/14 et le dispositif AGPIC.

Témoignage :

« Famille nombreuse, nous n'avons pas toujours la possibilité d'offrir des événements inoubliables pour nos enfants. Mettre en place ces projets avec l'équipe nous permet d'être non seulement valorisés mais aussi de mettre un sourire sur de nombreux visages », Carinne B

« Je connais le centre grâce à mon petit-fils qui vient régulièrement avec sa maman. Grand fan de bricolage, je prends plaisir à partager mon savoir-faire pour construire la décoration et donner des conseils aux animateurs et autres familles présentes aux ateliers bricolage. », Patrick. M



LES ATELIERS NUMÉRIQUES :

apportent une aide au quotidien pour lutter contre la fracture numérique avec la mise en place d'ateliers d'aide et d'apprentissage utilisation ordinateur, tablettes et smartphones)

Témoignage :

« Depuis que je viens à cet atelier, je suis plus à l'aise avec les nouvelles technologies et me sens moins exclu de cette modernisation », PM.

Le centre Annie Flament est situé au 67 rue Auguste Lefebvre. il est ouvert le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

"Le centre Annie Flament où je tiens mes permanences est un réel lieu de rencontres et d'échanges. Nous avons instauré une confiance mutuelle qui permet de libérer plus facilement la parole. Nous élus de quartier sommes toujours à leur écoute et faisons en sorte que chacun s'épanouisse dans son quartier"

Laure Mephu Nguifo
Adjointe au quartier Lens Nord Est et à l'aménagement du territoire



"Les activités du centre Annie Flament se construisent toujours avec les habitants, lors des « cafés de l'info » par exemple où ils apportent leurs propositions pour les programmes d'activités des vacances. Cela se réalise également lors des « hors les murs » où nos agents se rendent dans chaque rue du quartier pour inviter la population à découvrir et participer à la vie des centres socioculturels"

Fatima Ait Chikhebbih
Adjointe à la jeunesse, aux centres socioculturels et politiques familiales



EN DIRECT CHEZ L'HABITANT

Cité des Provinces

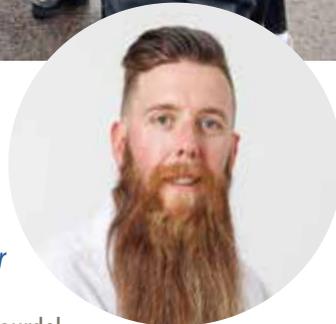
Chaque mois, les adjoints de quartier provoquent des rencontres avec les conseillers de quartiers et les riverains du secteur dont ils ont la charge en fonction des sollicitations qui leur parviennent. L'occasion pour nous de rappeler l'importance des élus de quartier et des conseillers toujours à l'écoute des administrés et véritables relais avec la Ville pour échanger et améliorer le quotidien et le cadre environnant de nos cités.

Courant janvier, Sylvain Robert, Maire de Lens, s'est ainsi rendu dans la cité des Provinces, accompagné par Josette Chochoi, Adjointe en charge du quartier Lens Nord-Ouest et de Jordan Lourdel, conseiller municipal du même secteur pour une « balade citoyenne », avec quelques habitants pour répondre à leurs requêtes. Ensemble, ils ont abordé le devenir de la place du Quercy, les problèmes de stationnement ou encore la réfection de trottoirs.



« Faire le lien entre la municipalité, les conseillers de quartier et les habitants, dans le secteur dont nous avons la charge, fait partie de nos missions. Ces rendez-vous mensuels nous permettent d'examiner en direct les problèmes qui nous sont remontés, d'apporter des réponses ou trouver des solutions ensemble »

Jordan Lourdel, conseiller municipal délégué - secteur Lens Nord-Ouest.



L'écho du 12-14

Le contexte sanitaire ne permettant pas le maintien des réunions publiques relatives à l'avancée des travaux du quartier du 12-14

(dans le cadre du programme de renouvellement urbain), le troisième numéro de l'écho du 12-14 est paru et fait le point sur les chantiers en cours et à venir. A consulter sur le site de votre ville !



Vous signalez, nous intervenons !

"signaler un problème"

est disponible sur www.villedelens.fr pour faciliter un signalement.

Renouveau du Bassin minier : les élus expriment leurs préoccupations

Face au manque de visibilité concernant la réhabilitation des cités dans le cadre de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) annoncé par l'État en 2017, les élus concernés ont été reçus à l'Élysée par le Directeur des Territoires, conseiller auprès du président. Au titre de sa présidence à l'agglomération de Lens-Liévin, Sylvain Robert était présent à ce rendez-vous avec les autres présidents des agglos concernées par le périmètre de l'ERBM et Cathy Apourceau-Poly, sénatrice du Pas-de-Calais et présidente de la Mission Bassin minier. L'échange a été plutôt constructif selon Sylvain Robert : « Le conseiller a pris le temps de nous écouter. On a besoin d'une enveloppe précise pour trouver une ligne commune pour tous ces chantiers. »

L'agglomération de Lens-Liévin est fortement concernée puisque son territoire représente 40% du programme.



Le label écoréseau 2021

La ville de Lens obtient de nouveau le label écoréseau :

une distinction qui met en avant les réseaux de chaleur les plus exemplaires et vise à promouvoir ce mode de chauffage auprès du grand public, des aménageurs, des promoteurs, des abonnés et des pouvoirs publics.

Le label écoréseau récompense les collectivités locales qui assurent la maîtrise de ce service public sur trois niveaux d'exigence : environnementale, économique et sociale.



Le saviez-vous ?

La Ville de Lens a implanté, sur son territoire, une centrale biomasse sur une surface de

2 500m² environ. Elle fournit les besoins du réseau de chaleur du quartier de la Grande Résidence et de quelques établissements publics soit ceux de près de 6 000 habitants. Ainsi, près de 8 707 tonnes de CO2 sont économisées annuellement sur le territoire, par l'utilisation des énergies renouvelables et de récupération pour 95 % de la consommation énergétique.

Centre aquatique

Suivez chaque mois l'évolution des travaux de votre futur centre aquatique en vidéo.



Visionner la vidéo



Une entrée de ville embellie



CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

- Jusqu'au 26 février** → Rue Fénelon
Suppression de branchements d'eau potable
- Du 14 février au 28 février** → Route de Lille, place du Cantin, face à la Préfecture, Hôpital, avenue Van-Pelt, rue Létiennne, route de Béthune, rue du Lyonnais, rue Paul-Verlaine, entrée de ville Léo-Lagrange.
Réalisation des massifs de fleurissement
- Du 17 janvier au 18 février** → Rue de la Paix (section comprise entre la rue Gambetta et la rue Spriet)
Réfection des trottoirs
- Du 17 janvier au 18 mars** → Place du Général de Gaulle (côté pair)
Élargissement du trottoir en pavés
- mi-février mi-mars** → Rue de la Paix (section comprise entre la rue Spriet et la rue Létiennne)
réfection des trottoirs
- Jusqu'au 25 mars** → Parking Bollaert, îlot Fréchet, Avenue Reumaux, Rues du 11 Novembre et du Wetz.
Travaux d'extension du réseau de chauffage urbain
- Jusqu'au 30 décembre** → Îlot Fréchet (Parking Bollaert)
Aménagement des espace publics

Travaux programmés sous réserve des conditions climatiques

A la fin du mois de janvier, les essais de mise en lumière étaient réalisés autour du nouveau giratoire Basly actant symboliquement la fin des travaux de cette entrée de ville. Retour sur ce projet d'envergure.

Ce nouveau giratoire crée de nouveau une jonction entre l'avenue Maës et la route d'Arras. Lancé le 28 juin, le chantier d'ampleur a duré plusieurs semaines. La statue d'Émile Basly a été retirée du site pour être rénovée en région parisienne. Pendant ce temps, le nouveau rond-point a été matérialisé ainsi qu'une placette (zone piétonne et stationnements) en face des commerces. Le rond point a été mis en service le 1er décembre et c'est symboliquement

que Sylvain Robert a déposé une gerbe de fleurs au pied de la statue de l'un de ses prédécesseurs le 8 décembre.

Travaux sur la route d'Arras et la rue J.-C.-Bois

Les services ont profité de la période creuse de l'été pour enchaîner les autres travaux sur ce quartier. Ainsi du 9 août à la mi-septembre, c'est la route d'Arras qui a été l'objet de

toutes les attentions. Refonte de la voirie, de la chaussée, création d'un îlot central avec une touche paysagère sans oublier le renouvellement de l'éclairage public ont rythmé le chantier. Enfin, l'ex-rue du Moulin (nouvellement nommée Jean-Claude-Bois) a été à son tour aménagée en fin d'année : création de pistes cyclables, réfection partielle de la chaussée, plantations d'arbres, stationnement refait étaient au programme jusqu'à la fin du mois de janvier.

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet : dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022 les encombrants sont à déposer exclusivement en déchèterie. Si impossibilité (uniquement pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion), les faire évacuer sur rendez-vous en appelant le numéro vert : **0 800 596 000** Service & appel gratuits



Le Louvre-Lens Le programme :

**PENDANT LES VACANCES, EMBARQUEMENT
POUR UN NOUVEAU MONDE À CONSTRUIRE !
DU 5 AU 20 FÉVRIER**

Pendant les vacances, le Louvre-Lens propose un cycle à vivre en famille pour sensibiliser les plus jeunes à la protection de la planète. Deux rendez-vous théâtre et un ciné-goûter font pénétrer dans la vie d'une ruche, emmènent à la découverte des fonds marins et plongent les spectateurs dans les histoires fascinantes d'enfants vivant dans la nature. Embarquement immédiat pour un nouveau monde à construire ! La thématique se prolonge dans le cycle de

visites-ateliers enfants autour du thème du voyage et des visites-découvertes « Bébé au musée » où les tout-petits s'éveillent devant un paysage. À la Scène, le spectacle Tempest Project du metteur en scène anglais Peter Brook redécouvre les trésors cachés de la dernière pièce écrite par Shakespeare, La Tempête (samedi 5 février). Les vacances sont l'occasion de prendre du temps et de faire connaissance avec les œuvres autrement : les sessions de yoga



Louvre-Lens
Programmation complète
sur : louvrelens.fr

enfants-parents (2 à 6 ans) reviennent le mercredi, pour un moment de relaxation complice au cœur de la Galerie du temps. Les visites « L'art en gestes » (dès 5 ans) initient les plus jeunes à la Langue des Signes Française. Tous les jours, visites guidées, Repérages, Impromptus, lectures et ateliers créatifs complètent ce programme, pour des moments de partage en famille ou entre amis, à la découverte du musée.



© Elie Barthes

THÉÂTRE
LA RÉPUBLIQUE DES ABEILLES
Vendredi 11 février / 15h
À la Scène / Dès 7 ans / Durée : 1h
Tarif : 10€ (TP), 8€ (TR), 5€ (-18ans)

THÉÂTRE
ENFANTS SAUVAGES
Dimanche 20 février / 16h
Lundi 21 février / 10h et 14h
À la Scène / Dès 8 ans / Durée : 1h
Tarif : 10€ (TP), 8€ (TR), 5€ (-18ans)



© Manuel Peskine

© Marie Clauzade

Spectacle
événement
Samedi 5 février

Temps Project

de Peter Brook et Marie-Hélène Estienne
Spectacle issu d'une recherche autour de La Tempête de William Shakespeare. En partenariat avec la ville de Lens
Tarif : 20€ (TP), 14€ (TR), 5€ (-de 18 ans et étudiants)
Durée : 1h15 / À la Scène

Dans le cadre de la programmation anniversaire du musée et d'un temps fort dédié à William Shakespeare, la Scène accueille Peter Brook, l'un des plus grands metteurs en scène, pionnier de la modernité théâtrale. La carrière du britannique a tout d'une épopée, à l'image de son illustre Mahabharata créé avec Jean-Claude Carrière au Festival d'Avignon en 1985. Avec Tempest Project, Peter Brook redécouvre les trésors cachés de la dernière pièce écrite par Shakespeare et nous en livre une version épurée, nourrie de sa longue expérience théâtrale et humaine.

École d'arts plastiques : les prochains rendez-vous !



En janvier, nous vous donnions rendez-vous au Louvre-Lens pour un stage autour de la réinterprétation des œuvres de la galerie du temps. Février sera sous le signe des arts numériques pour les adultes et Mars, de l'édition pour un public plus jeune.

|| Samedi 19 février et dimanche 20 février 2022
(Stage pour adultes)

DÉCOUVERTE DES ARTS NUMÉRIQUES :

Initiation au dessin et à la peinture numérique sur Procreate (iPad/Apple pencil) et initiation au dessin et à la peinture numérique avec un casque de réalité virtuelle.
13h00-17h00 / Microfolie / sur inscription



|| Les samedis 5, 12 et 19 mars 2022
(Stage enfants 6-10 ans)

LIVRE D'ARTISTE ET TRAVAIL AUTOUR DE L'ÉDITION :

Création d'un livre d'artiste qui deviendra un petit d'objet d'art personnalisé pour chaque enfant. Techniques mixtes : dessin, gravure, peinture, aquarelle, pastel, encre de chine...
14h00 - 17h00 / École d'arts-plastiques / sur inscription



Les inscriptions se font par mail à ecole.art@mairie-lens.fr
ou à l'école d'arts plastiques (rue Lamendin) aux heures des cours.

Lundi : 14h00-20h00,
Mardi : 10h00-12h30 / 13h30-19h30,
Mercredi : 9h00-12h30 / 13h30-19h30,
Jeudi : 9h30-12h00 / 14h00-16h00 / 18h15-20h15,
Vendredi : 15h00-19h00,
Samedi : 10h30-12h00 / 13h30-17h45

SOLIDARITÉ

Filer la laine....

Nous vous parlions dans notre dernier numéro du Lens mag de la belle action des « tricoteuses » du centre Vachala qui ont confectionné quelques pièces (écharpes, bonnets, mitaines, couvertures, ...) pour les offrir aux sans domicile fixe et aux familles dans le besoin. Bien décidées à poursuivre leur action, elles lancent aujourd'hui un appel au don afin de récupérer des pelotes de laine en bon état. Celles-ci sont à déposer au centre socioculturel Vachala.



ÉTAT CIVIL

Naissances - décembre 2021

- 01/12/2021 BENSEHOUL Yasmine
- 06/12/2021 ERRACHIDI Imrân
- 07/12/2021 BOGNING Archange
- 07/12/2021 BRUNET CLEMENT Rosémée
- 08/12/2021 PECQUART Stéphanie
- 09/12/2021 FROPO Kaïs
- 12/12/2021 NEUTS Judith
- 13/12/2021 EL MOUSATI Aycha
- 14/12/2021 FREMON Tinaya
- 15/12/2021 BAILLEUL Lyana
- 19/12/2021 BAILLET ALOULOU Lina
- 19/12/2021 BAILLET ALOULOU Vaiana
- 19/12/2021 BLANCHARD Eléna
- 19/12/2021 ERIEAU TSHIZANGA Selyan
- 24/12/2021 LEROY Eyden
- 26/12/2021 ASFOUR GOUZMI Souhil
- 27/12/2021 KAMISSOKO M'Mahawa
- 28/12/2021 PRESSE Miliana
- 29/12/2021 BAVIÈRE Milan

Les numéros d'urgences

SAMU : 15
 POLICE : 17
 POMPIERS : 18
 Médecins de nuit,
 week-end et jours fériés :
 03 21 71 33 33
 Accueil des sans-abris : 115
 Enfance Maltraitée : 119
 Maltraitance personnes
 âgées : 0892 68 01 18

Pour
 contacter
 votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
 Numéro gratuit : 0800 167 167
 www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 69 08 18
 Médiathèque : 03 21 69 08 30
 Conservatoire : 03 21 49 58 73
 École d'arts plastiques : 03 21 43 73 39
 CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
 François Vachala : 03 21 77 45 55
 Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
 Annie Flament : 03 21 76 09 23
 Relais des Assistantes
 Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de
 l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
 mairiedelens
 03 21 69 86 86
 lensmaville
 YouTube / villedelens



L'AGENDA Sous réserve des conditions sanitaires

FÉVRIER

Lundi 7 février
 DON DU SANG

09h-12h et 13h30-16h30
 Salle Jean-Marc Leclerc
 (Stade Leclerc) sur RDV



Jeudi 24 février
 MISTER MAT

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€



©Marc Laraze

Vendredi 25 février
 LES TONTONS FARCEURS
 Théâtre

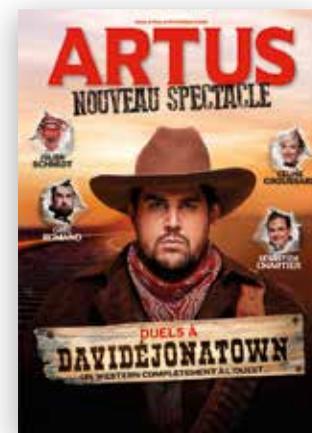
20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 25€ / Tarif réduit : 17€50 / Tarif jeune : 12€50



MARS

Jeudi 3 mars
 ARTUS

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50



Dimanche 6 mars
 ROCH VOISINE

18h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50

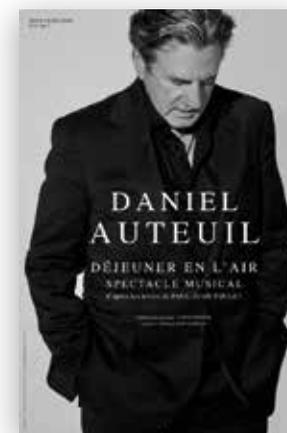


Mardi 8 mars
 COMME UN AIR DES CLASH
 Musique

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

Samedi 12 mars
 DANIEL AUTEUIL
 DEJEUNER EN L'AIR

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50

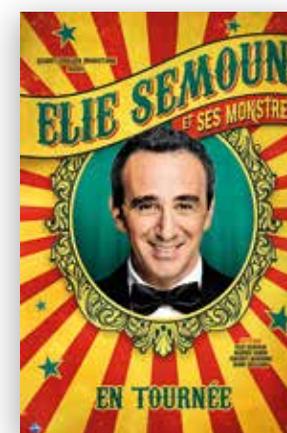


Mardi 15 mars
 CHARLIE COUTURE

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 25€ / Tarif réduit : 17€50 / Tarif jeune : 12€50

Jeudi 31 mars
 ELIE SEMOUN

20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50

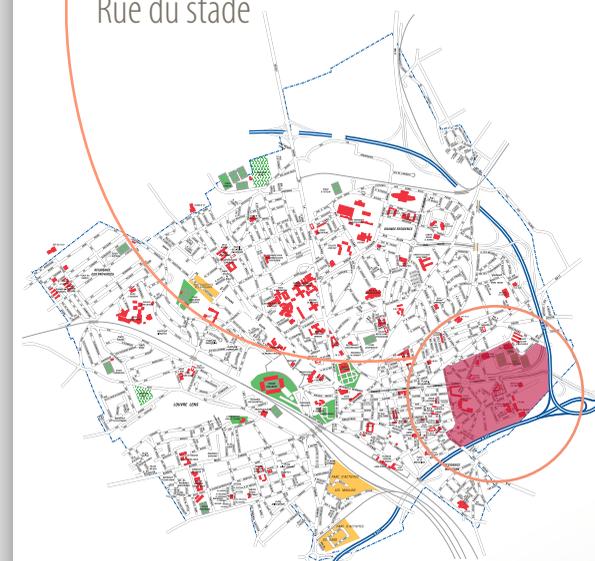


RÉUNION publique

Notre prochain
 rendez-vous !

Le mardi 1^{er}
 mars 2022
 à 18h30

Salle du Bon Accueil*
 Rue du stade



à venir*...

- | | |
|------------------------|---------------------------|
| Mardi 5 avril 2022 | Stade Leclerc |
| Mardi 3 mai 2022 | Salle Houdart |
| Mardi 7 juin 2022 | Cercle Amical du 4 |
| Mardi 5 juillet 2022 | Parvis Hôtel de ville |
| Mardi 6 septembre 2022 | Salle polyvalente ex Sion |
| Mardi 4 octobre 2022 | Médiathèque |
| Mardi 8 novembre 2022 | École Curie |
| Mardi 6 décembre 2022 | Vendin fosse 8 |

*Sous réserve de modification et de l'évolution sanitaire

Bienvenue



Vos conseillers municipaux délégués de Lens nord ouest

Si Josette Chochoi est adjointe de quartier Lens Nord Ouest, elle est épaulée dans ses tâches quotidiennes par trois conseillers municipaux délégués. Présentations de Patricia Braet, Isabelle Brassart et Jordan Lourdel.

PATRICIA BRAET, UNE ENVIE DE S'INVESTIR NÉE AU CENTRE VACHALA

Lorsqu'en 2012, Patricia Braet poussa pour la première fois les portes du centre socioculturel Vachala, son destin a sans doute basculé. Les premiers ateliers qu'elle suit avec ses enfants l'ont convaincue de son (bon) choix. La vie à l'intérieur du centre Vachala a permis à Patricia « de faire des rencontres avec des habitants qui sont ensuite devenus des amis. » Une rencontre pas comme les autres l'a marquée: « C'est celle avec Fatima Aït Chikhebbih. C'est elle qui m'a

proposée de faire les élections municipales de 2020. »

« Mon secteur est la cité 4 - résidence Sellier où j'habite depuis 2000 »

Ce fut une première pour Patricia: « Ce fut une campagne très active. Et c'est très valorisant de participer ensemble à un tel projet. » Elue, Fatima Aït Chikhebbih lui propose de devenir conseillère municipale déléguée du quartier Lens Nord Ouest. « Mon secteur est la cité 4 - résidence Sellier où j'habite depuis 2000, » souligne-t-elle. Sous la houlette de Josette Chochoi, Patricia se fait donc le relais entre les services de la ville, la majorité et la population: « Quand j'ai des remontées d'informations, j'en informe le cabinet du maire par mail. Et quand Josette a des demandes d'habitants, elle me contacte pour aller les voir. » Quel chemin parcouru depuis cette inscription au centre Vachala il y a dix ans de cela!

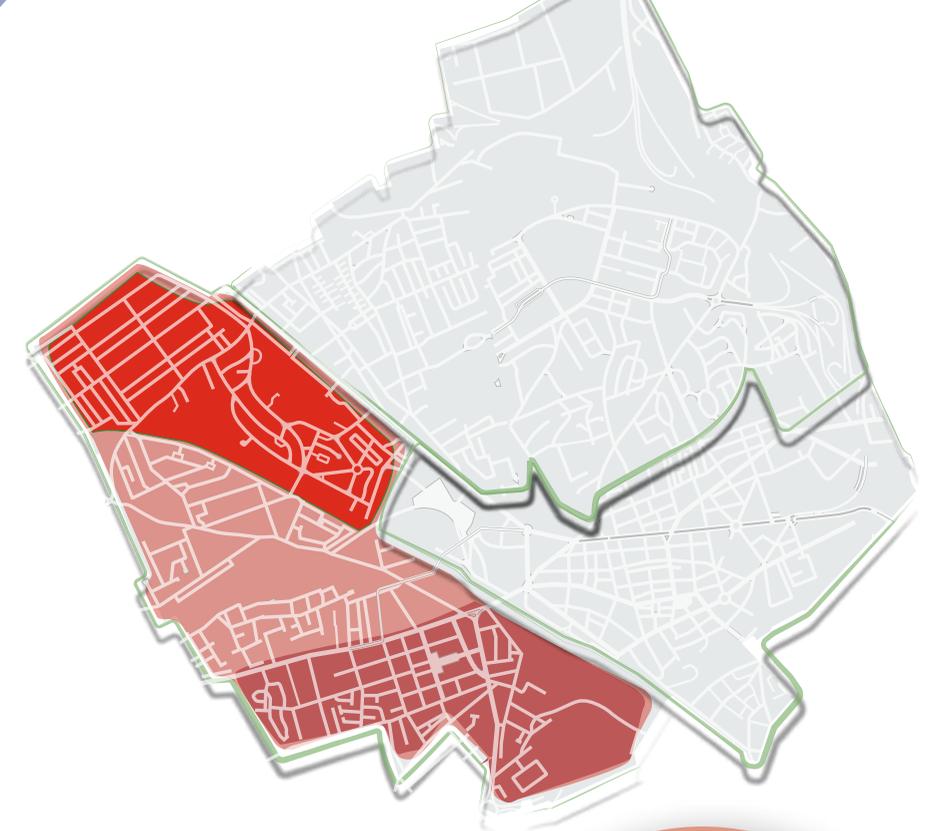


Josette Chochoi
Adjointe au quartier Lens Nord Ouest
et à l'inclusion scolaire



LA FIERTÉ DE JORDAN LOURDEL DE REPRÉSENTER SON QUARTIER D'ENFANCE

Des nouveaux élus, Jordan Lourdel était certainement l'un des visages les plus connus dans le paysage local. Il s'est notamment fait connaître par le biais de son association Cartoon's créée en 2015. C'est à cette période que les premières rencontres ont eu lieu avec Sylvain Robert. Et ce lien s'est traduit par la présence de Jordan au sein de la liste conduite par l'élu en 2020. Une découverte totale: « Je ne pensais pas qu'une campagne politique pouvait mobiliser autant de monde autour d'un seul candidat. »



« APPORTER DES RÉPONSES AUX GENS, » C'EST L'ESSENTIEL POUR ISABELLE BRASSART

Avec un mari qui est porte-drapeau chez les Anciens combattants, Isabelle Brassart se rendait aux différentes commémorations patriotiques. C'est lors de ces rendez-vous que la Lensoise a fait la connaissance de Sylvain Robert. Dans sa volonté de renouveler son équipe pour 2020, il pense naturellement à elle qui est issue de la société civile. « Je retiens de cette expérience un vrai travail d'équipe, » plaide la quadragénaire.

La proximité comme priorité

Peu avant l'installation du conseil municipal en mai 2020, Sylvain Robert lui apprend qu'elle devient conseillère municipale déléguée du quartier Lens Nord Ouest. Une surprise pour elle. Un choix logique pour lui; Isabelle habite en effet la cité 9 depuis 23 ans. « Les gens viennent me voir lorsqu'ils rencontrent des problèmes. L'essentiel est de leur apporter des réponses. Pour moi, la priorité du mandat reste la proximité. » Le sacerdoce pour tout conseiller municipal délégué à un quartier.



« On se rend disponible quand cela est nécessaire »

Lors de son premier porte-à-porte à la cité 4, Jordan sympathise avec Patricia Braet, future collègue au sein du conseil municipal. Aujourd'hui, les deux conseillers municipaux délégués épaulent Josette Chochoi. Jordan a hérité de la cité des fleurs et de la cité des provinces, là où il a grandi. Revenir au sein de son quartier est un joli clin d'oeil du destin. « C'est une fierté partagée pour moi mais aussi pour mon père Jean-Marie », s'enthousiasme le trentenaire. Qui a vu son emploi du temps se charger: « J'aime ce que je fais. On se rend disponible quand cela est nécessaire, » estime-t-il.

Caserne des pompiers 2022

Programme APOLLO 2022



LENS toujours en mouvement

Piscine olympique 2023



Salle de quartier CITÉ 2 2022

